



## La croissance démographique fléchit nettement en Nouvelle-Calédonie entre 2014 et 2019

Auteur : P. Rivoilan

**E**n 2019, 271 400 habitants vivent en Nouvelle-Calédonie. Depuis 2014, la population a augmenté de 2 600 personnes. La croissance démographique est nettement plus faible qu'auparavant : +0,2 % par an entre 2014 et 2019 contre +1,8 % entre 2009 et 2014. Ce fléchissement s'explique principalement par une hausse des départs, conjuguée à une baisse des arrivées. Pour la première fois depuis 1983, le solde migratoire est négatif. La population augmente seulement dans la province Sud. Les communes en périphérie de Nouméa continuent de se développer, tandis que la capitale perd 5 600 habitants. En brousse, la population continue de diminuer sur la côte Est et dans les tribus éloignées. Le vieillissement de la population de l'archipel s'accélère et la part des jeunes s'amoindrit. Plus de quatre habitants sur cinq estiment être Calédonien. Le poids de la communauté Kanak progresse pour la première fois depuis trente ans. Les habitants sont plus diplômés qu'en 2014, mais les différences entre les communautés perdurent. La taille des ménages continue de diminuer et le confort des logements de s'améliorer malgré de persistantes disparités provinciales.

En septembre 2019, 271 407 personnes vivent en Nouvelle-Calédonie. Depuis 2014, le nombre d'habitants augmente en moyenne de 0,2 % par an. Ce taux de croissance est le plus bas depuis plus de cinquante ans et en net recul par rapport aux années précédentes (+1,8 % par an entre 2009 et 2014). Ce rythme de croissance est plus faible qu'en France (+0,4 % par an) ou qu'en Polynésie française (+0,6 %). Il est nettement inférieur à celui des pays voisins (+2,2 %) comme le Vanuatu, les îles Salomon et la Papouasie-Nouvelle-Guinée où la fécondité est beaucoup plus forte.

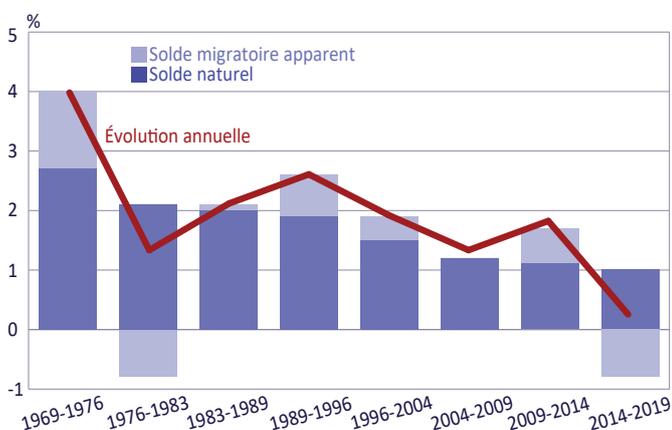
### Évolution de la population de la Nouvelle-Calédonie

	2014	2019	Évolution en % (moyenne annuelle)	
	Effectif	Effectif	%	
Îles Loyauté	18 297	18 353	6,8	0,1
Nord	50 487	49 910	18,4	-0,2
Sud	199 983	203 144	74,8	0,3
dont Grand Nouméa	179 509	182 341	67,2	0,3
<b>Ensemble</b>	<b>268 767</b>	<b>271 407</b>	<b>100,0</b>	<b>0,2</b>

Sources : Insee-Isee, recensement de la population

Unités : Nbre, %

### Croissance démographique et ses composantes depuis 1969



Sources : Insee-Isee, recensements de la population

Lecture : entre 2014 et 2019, la population s'accroît de 0,2 % dont 1,0 point dû au solde naturel et -0,8 point dû au solde migratoire.

### Un déficit migratoire marqué

Le net fléchissement démographique s'explique par un solde migratoire apparent (*définitions*) devenu négatif pour la première fois depuis près de quarante ans. Entre 2014 et 2019, 27 600 personnes qui vivaient en Nouvelle-Calédonie en 2014 ont quitté l'archipel, soit un habitant sur dix. Les trois quarts des départs concernent des personnes qui ne sont pas nées en Nouvelle-Calédonie, les autres correspondant souvent à des étudiants quittant l'archipel. Les départs sont deux fois plus nombreux qu'au cours des cinq années précédentes. Inversement, 17 300 personnes qui ne vivaient pas sur le Cailou en 2014 sont arrivées depuis (elles étaient 22 400 entre 2009 et 2014). Le solde migratoire apparent est déficitaire de 10 300 personnes entre 2014 et 2019, soit 2 000 départs nets par an.

Entre 2009 et 2014, ce solde était positif (1 600 arrivées nettes par an). Le solde migratoire est également négatif en Polynésie Française (1 300 départs nets par an depuis 2007) et à Wallis et Futuna depuis plusieurs années. Trois principaux motifs peuvent expliquer ce déficit migratoire : le faible dynamisme économique observé depuis la chute des prix du nickel en 2015 et la fin des phases de construction d'usines de transformation du nickel, les appréhensions suscitées par l'incertitude institutionnelle durant la période des trois référendums d'auto-détermination et la mise en place concrète de la loi sur la protection de l'emploi local attirant moins de main d'œuvre extérieure.

Par ailleurs, l'accroissement naturel continue de ralentir sous l'effet de la baisse de la fécondité. Entre 2014 et 2019, l'excédent des naissances sur les décès est de 13 000 personnes. Ce solde naturel baisse par rapport à 2009-2014 (+15 000) et à 2004-2009 (+14 400). L'indicateur conjoncturel de fécondité recule à 1,9 enfant par femme contre 2,2 en 2014, 2,6 en 2000 et 3,2 en 1990. La Nouvelle-Calédonie est comparable à la France métropolitaine et à la Polynésie Française (1,8 dans les deux territoires), mais très en deçà des autres pays voisins de l'arc mélanésien.

### La proportion de natifs progresse

En 2019, 78 % des habitants sont nés en Nouvelle-Calédonie, 14 % en France métropolitaine ou dans un département d'outre-mer, 4 % à l'étranger, 2,5 % à Wallis et Futuna et 1,5 % en Polynésie française. En constante érosion depuis trente ans sous l'impact des migrations, la part des natifs retrouve son niveau précédant les accords de Matignon de 1988 (78 % contre 75 % en 2014). À l'inverse, fait quasiment sans précédent, le nombre de non-natifs diminue nettement (de 67 300 en 2014 à 60 100 en 2019) sous l'effet combiné de l'augmentation des départs et de la baisse des arrivées sur le territoire. Entre 2014 et 2019, 13 500 non-natifs se sont installés en Nouvelle-Calédonie, contre 18 500

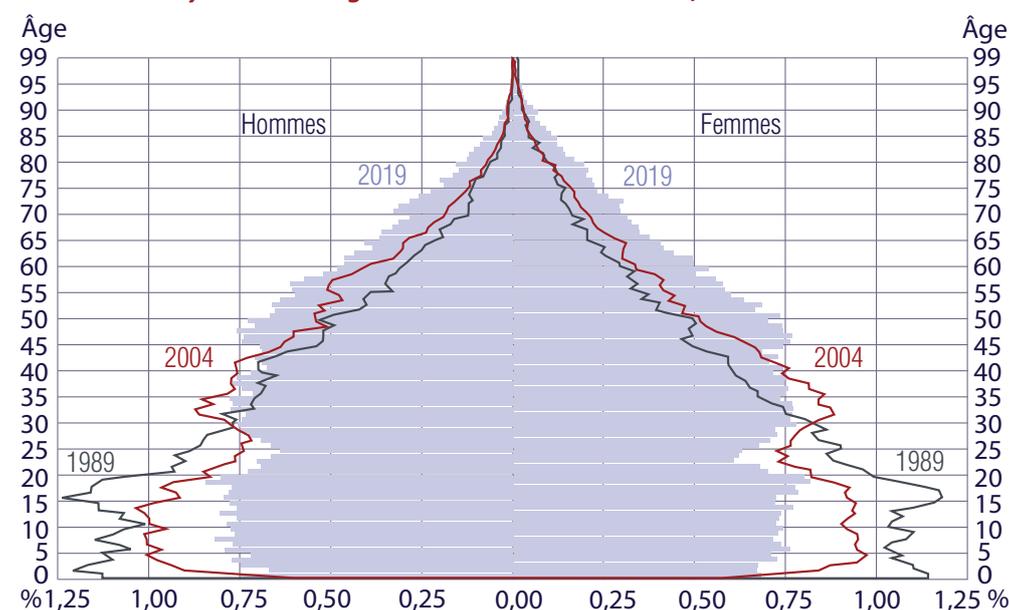
entre 2009 et 2014. La proportion de non-natifs résidant dans l'archipel depuis moins de dix ans s'est réduite de 61 % en 2014 à 42 % en 2019. Les non-natifs habitent majoritairement le Grand Nouméa (neuf sur dix).

### Trois Calédoniens sur dix ont moins de 20 ans

La population de Nouvelle-Calédonie a vieilli au cours des trente dernières années. La forme de moins en moins triangulaire de la pyramide des âges reflète la part décroissante de la jeunesse et le rétrécissement de la base témoigne du recul de la fécondité. Par ailleurs, les jeunes émigrent de plus en plus pour leurs études ou un emploi. Le vieillissement s'explique à la fois par la baisse de la fécondité et par la hausse de l'espérance de vie, symptomatique de la transition démographique (*définitions*) que traverse la Nouvelle-Calédonie depuis le milieu des années 1990. Celle-ci a gagné près de neuf années en trente ans et atteint 77,8 ans en 2019 (75,3 ans pour les hommes et 80,4 ans pour les femmes). Elle est nettement supérieure à celles des pays voisins insulaires, mais demeure moins élevée que la moyenne en France (82,8 ans).

L'âge moyen s'établit à 34,7 ans en 2019 contre 33,0 ans en 2014. La part des moins de 20 ans diminue (30,1 % contre 32,0 % en 2014) tandis que celle des 60 ans ou plus augmente (14,5 % contre 12,5 % en 2014). L'espérance de vie féminine étant plus élevée que celle des hommes, l'âge moyen des femmes atteint 35,2 ans contre 34,1 ans pour les hommes. En moyenne, la population est plus jeune en province Nord (32,5 ans), qu'aux Loyauté (33,4 ans) et qu'en province Sud (35,3 ans). Koné, Pouembout et Païta sont parmi les communes les plus jeunes (31 ans) : elles se démarquent par leur fort dynamisme démographique conjugué à l'hébergement de lycées ou de centres militaires de formation. L'âge moyen est le plus élevé à Boulouparis ou à Moindou (40 ans), localités prisées par les retraités. Les populations d'origine océanienne sont les plus jeunes et les

Pyramide des âges aux recensements de 1989, 2004 et 2019



Sources : Insee-Isee, recensements de la population

Lecture : les hommes de 15 ans représentent 1,2 % de la population totale en 1989, 0,9 % en 2004 et 0,8 % en 2019.

différences d'âge restent très marquées entre communautés : l'âge moyen des Kanak atteint 32,1 ans, devant les Wallisiens-Futuniens (33,2 ans), les Européens (40,9 ans) et les Asiatiques (48,3 ans). La population se déclarant métissée (une personne sur dix) est de loin la plus jeune (26,5 ans). Pour la première fois depuis au moins cinquante ans, il y a autant de Calédoniens que de Calédoniennes. Le Caillou s'est en effet longtemps singularisé par un fort taux de surmasculinité, conséquence des vagues successives de migration qui jalonnent son histoire. En 1969, il y avait 110 hommes pour 100 femmes, 104 en 1989, 103 en 2009 et 100,1 en 2019.

### Trois calédoniens sur quatre habitent en province Sud

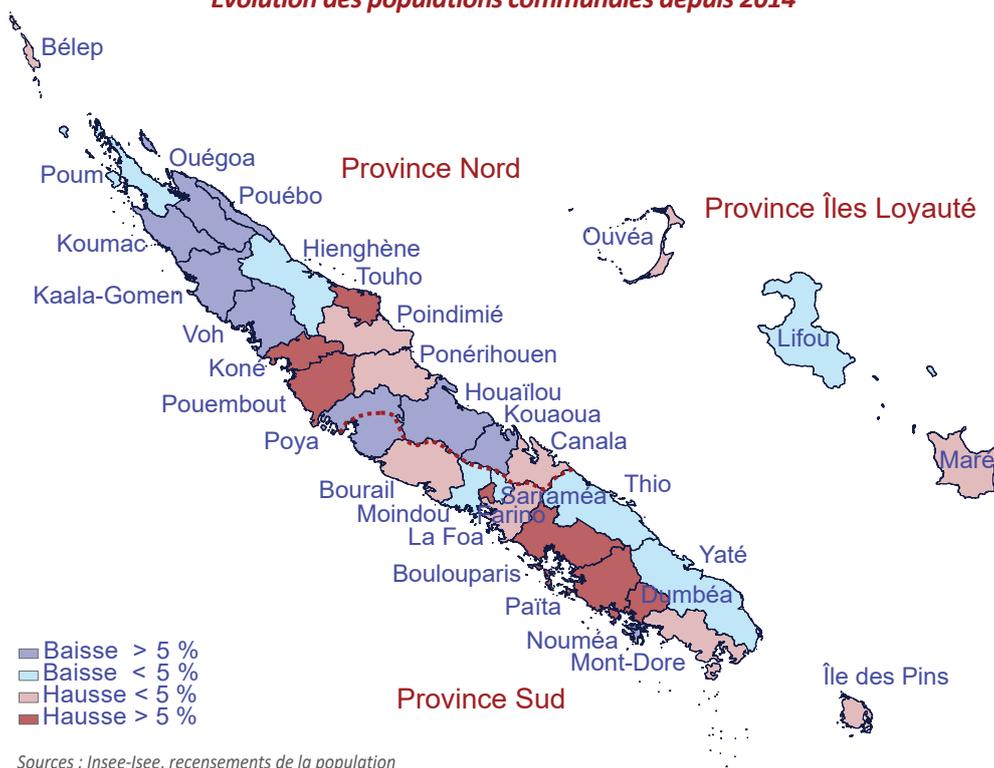
Les trois provinces connaissent des évolutions démographiques différentes. Entre 2014 et 2019, la population de la province Sud croît de 1,6 %, celle de la province Nord se réduit de 1,1 %, tandis que celle des îles Loyauté reste stable (+0,3 %). Néanmoins, la part de chaque province dans la population de l'archipel reste stable entre 2014 et 2019. Ainsi, le Sud concentre 75 % des Calédoniens en 2019, le Nord 18 % et les îles Loyauté 7 %.

Alors que la population loyaltienne avait augmenté de 850 habitants entre 2009 et 2014, elle ne progresse que de 60 personnes entre 2014 et 2019. Ce ralentissement résulte de l'accentuation de l'émigration vers les autres provinces et de la légère baisse du nombre de naissances. Après avoir connu un essor démographique et atteint un pic de 22 000 habitants en 2004, la province des Îles Loyauté, dont l'économie est essentiellement tournée vers le tourisme et l'agriculture, peine à endiguer les départs vers la Grande Terre. La population de Lifou diminue légèrement (-0,9 %), celle de Maré (+1,9 %) augmente d'une centaine d'habitants tandis que celle d'Ouvéa (+0,8 %) s'accroît faiblement.

Pour la première fois depuis la création administrative des provinces en 1989, la province Nord perd des habitants (-600). Toutefois, cette baisse s'apparente davantage à une décreue après l'accroissement record de 5 300 habitants généré par les chantiers de l'industrie minière entre 2009 et 2014. Le nombre de non-natifs, qui avait bondi de 3 000 à 4 500 entre 2009 et 2014 durant la construction de l'usine de Voh, retombe à 3 700. L'évolution est géographiquement contrastée. En effet, les communes situées à proximité du principal axe transversal entre les deux côtes gagnent toutes des habitants : Koné, Pouembout et Touho progressent de plus de 5 %, Poindimié et Ponérihouen de plus de 2 %. Les populations des communes de Bélep et Canala, situées aux deux extrémités de la province, augmentent aussi. Les dix autres communes de la province Nord perdent des habitants. Kaala-Gomen, Ouégoa, Pouébo et Kouaoua sont les plus touchées : elles perdent plus de 10 % de leur population entre 2014 et 2019. En particulier les tribus les plus éloignées se dépeuplent, notamment dans l'extrême Nord. Houaïlou (-6,7 %) et Poya (-7,7 %) sont également confrontées à une baisse de la population, mais dans une moindre mesure. Les villages miniers situés sur ces deux communes, Népoui et Poro, régressent chacun d'environ cent personnes. La baisse de Koumac (-6,4 %) s'explique en partie par le transfert en 2018 de l'hôpital de la commune vers le nouveau pôle sanitaire de Koné. Le repli de Voh (-9,6 %) est notamment lié au démantèlement de la base vie de Koniombo après l'achèvement de la construction de l'usine du Nord.

La province Sud est la seule province où la population augmente, mais cet accroissement s'est très fortement infléchi. En effet, le Sud gagne 3 200 habitants entre 2014 et 2019, contre 17 000 entre 2009 et 2014. La population de l'agglomération du Grand Nouméa, habituellement moteur de

### Évolution des populations communales depuis 2014



Sources : Insee-Isee, recensements de la population

la dynamique démographique provinciale, ne s'est accrue que de 1,6 %, soit le même rythme que le Sud rural. Quatre localités de brousse (*définitions*) enregistrent une décroissance assez prononcée : Thio (-4,5 %) et Yaté (-4,6 %), les deux communes minières de la côte est, ainsi que Moindou (-3,9 %) et Sarraméa (-2,1 %), les deux communes les moins peuplées du Caillou. Boulouparis, qui bénéficie de sa proximité avec le Grand Nouméa et l'aéroport international de la Tontouta, progresse de plus de 10 % : la commune a plus que doublé sa population en trente ans. Farino (+16,3 %) passe de 600 à 700 habitants et recueille le plus fort taux de progression en brousse. L'île des Pins (+4 %) franchit le seuil des 2 000 habitants. Bourail (+1,6 %) progresse un peu, surtout sur son littoral, et La Foa (+0,3 %) reste stable.

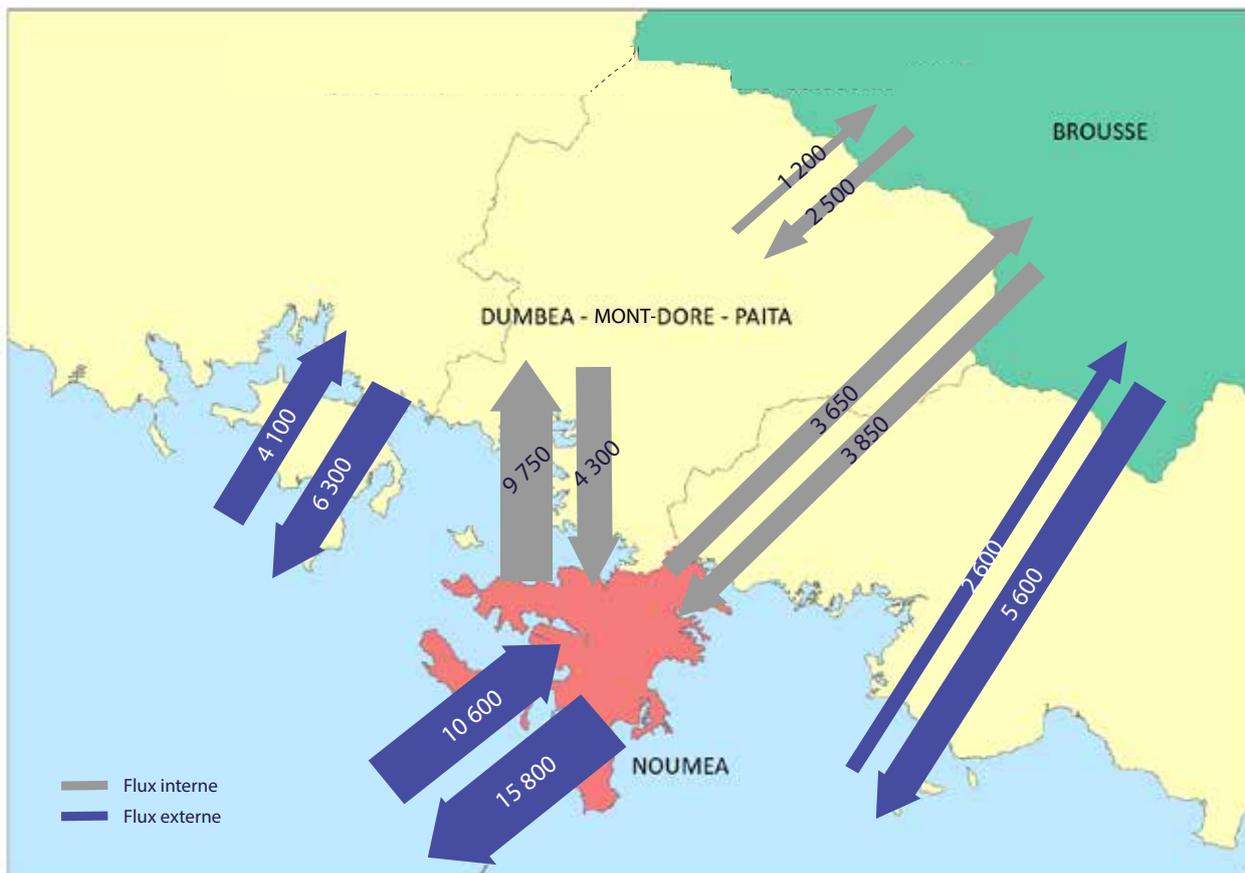
### L'étalement urbain se poursuit et Nouméa perd 5 600 habitants

Plus de deux Calédoniens sur trois habitent dans l'une des quatre communes de l'agglomération du Grand Nouméa, contre un sur deux il y a cinquante ans. Cette concentration s'est accentuée malgré les politiques de rééquilibrage et d'aménagement de la brousse ou des îles. Païta et Dumbéa gagnent environ 4 000 habitants chacune en cinq ans et comptent respectivement 24 600 et 35 900 habitants en 2019. Les deux communes ont doublé de population en seulement quinze ans. L'expansion périurbaine se propage au nord de la presqu'île nouméenne, le long de l'unique

route territoriale à quatre voies desservant la capitale. A Dumbéa, les récents quartiers élaborés par un projet d'aménagement urbain d'envergure (Dumbéa sur mer et Panda) polarisent l'essentiel des nouveaux habitants : entre 2009 et 2019, la population y a décuplé de 1 000 à 11 000 habitants. En contraste, les quartiers semi-ruraux au nord de la commune restent stables (6 300 habitants). A Païta, la majorité des arrivants s'installent au sud de la commune, dans des lotissements pavillonnaires récemment viabilisés. Au Mont-Dore, la croissance démographique est beaucoup moins dynamique (+1,7 %). Moins bien desservie, avec une bande littorale étroite et un relief plus abrupt, la commune compte 27 600 habitants en 2019, soit seulement 500 de plus qu'en 2014. Les quartiers les plus proches de Nouméa (de Yahoué à Saint Michel) gagnent environ 1 000 personnes. A l'opposé, au sud de la tribu de Saint Louis, les quartiers les plus éloignés (Plum, La Coulée et Mourange) perdent 800 habitants.

Fait inédit, la population de Nouméa diminue. En cinq ans, le nombre de Nouméens est passé de 99 900 à 94 300. La capitale, de loin la plus petite commune du pays (46 km<sup>2</sup>) mais aussi de loin la plus densément peuplée (2050 habitants/km<sup>2</sup>), a ainsi perdu 5,6 % de sa population. A partir de 1989, et pendant une quinzaine d'années, sa population augmentait de plus de 2 % par an, mais ce rythme a progressivement ralenti : 1,3 % de 2004 à 2009, 0,5 % de 2009 à 2014 et donc -1,2 % de 2014 à 2019.

### Flux migratoires entre Nouméa, ses communes périphériques, le reste de la Calédonie et l'extérieur



Sources : Insee-Isee, recensements de la population



La population des quartiers du sud de la capitale reste stable, celle des quartiers proches du centre-ville diminue de 500 personnes et celle des quartiers situés au nord du centre-ville ou de Magenta régresse de 5 000 habitants. Le nombre de natifs résidant dans la capitale a légèrement augmenté entre 2014 et 2019, de 61 100 à 63 400. Il a progressé autant au nord (+1 100) qu'au centre et au sud de la ville (+1 200). Le nombre de non-natifs a diminué quant à lui de 20 %, passant de 38 900 à 30 900 en cinq ans. Ce recul a davantage concerné le nord (les non-natifs y chutant de 12 800 à 6 800) que le reste de la ville (où ils ont diminué de 26 000 à 24 100). Le poids des quartiers nord a ainsi diminué de 52,0 % en 2009 à 49,0 % en 2014 et 46,7 % en 2019. Atypique, Nouville est un des rares quartiers en croissance : il augmente de 700 habitants, principalement des « squatters » vivant dans des habitations précaires.

Plusieurs raisons peuvent expliquer la décroissance démographique de Nouméa : les départs massifs hors du Caillou de non-natifs, la rareté et l'augmentation du prix du foncier qui écartent les jeunes ménages désireux d'accéder à la propriété ou de ne plus vivre en appartement, la rénovation complète de logements sociaux anciens et le déménagement du vétuste centre hospitalier territorial vers un médipôle neuf à Dumbéa. Le nombre d'arrivées dans la capitale de non-natifs ne résidant pas auparavant en Nouvelle-Calédonie a ainsi diminué, passant de 11 700 personnes entre 2009 et 2014 à 8 200 entre 2014 et 2019. Les flux en provenance de la métropole, de l'étranger ou des communes de brousse se sont amoindris et ne compensent plus les mouvements vers la périphérie.

Le solde migratoire entre communes illustre l'attraction exercée par Dumbéa, Païta et, dans une moindre mesure, le Mont-Dore sur Nouméa et aussi sur le reste du pays. Entre 2014 et 2019, 9 750 personnes ont quitté Nouméa pour une commune voisine et 4 300 personnes de Dumbéa, Mont-Dore ou Païta ont déménagé pour la capitale. Nouméa a donc perdu 5 450 résidents au bénéfice de sa périphérie : 2 600 sur Dumbéa, 1 800 sur Païta et 1 000 sur le Mont-Dore. Compte tenu des arrivées et des départs, la brousse perd 1 300 habitants au profit des communes périphériques et 200 sur Nouméa. Alors que le nombre de ménages de Nouméa reste quasiment inchangé en cinq

ans (37 000), la taille moyenne d'un foyer nouméen passe ainsi de 2,7 à 2,5 personnes. Parallèlement, le nombre de logements vacants dans la capitale, stable entre 2009 et 2014, a plus que doublé entre 2014 et 2019.

### Une mosaïque pluriethnique

Le recensement en Nouvelle-Calédonie permet de mesurer la répartition de la population selon la communauté d'appartenance ressentie.

En 2019, 111 860 personnes déclarent appartenir à la communauté kanak, contre 104 960 en 2014. Pour la première fois depuis la signature des accords de Matignon, la part des Kanak dans la population progresse et atteint 41,2 % au lieu de 39,1 % en 2014. L'émigration importante de non-natifs explique en partie ce résultat. Les Kanak représentent 95 % de la population loyaltienne, 72 % de la province Nord et 29 % de la province Sud. Ils sont nettement majoritaires dans toutes les communes de la côte est de la Grande Terre et de la côte ouest de la province Nord, sauf Koumac et Pouembout. Depuis cinq ans, c'est en province Sud que la communauté kanak s'est essentiellement développée. 52 % résident au Sud en 2019 contre 49 % en 2014 et 39 % en 1989. En parallèle, la proportion de Kanak vivant en tribu continue de s'amoinrir : 48 % en 2019 contre 51 % en 2014 ou 65 % en 1989. La population des tribus s'est ainsi réduite de 61 000 à 57 000 en cinq ans. Parmi les membres de la communauté kanak âgés de 14 ans ou plus, 80,3 % indiquent parler couramment une ou plusieurs langues kanak, 12,6 % ne pas parler mais comprendre au moins une langue et 7,1 % ni parler ni comprendre.

La communauté européenne représente 24 % de la population contre 27 % en 2014. Ce repli s'explique essentiellement par le déficit migratoire des non-natifs. Plus de 90 % des Européens vivent en province Sud. La communauté wallisienne et futunienne (8,3 %) reste stable avec 22 500 membres, soit un habitant sur douze. Près de 95 % des Wallisiens-Futuniens résident dans le Grand Nouméa. Les autres communautés (Tahitiens, Indonésiens, Ni-Vanuatu, Vietnamiens, etc.) rassemblent moins de 8 % de la population, en 2019 comme en 2014.

### Population totale selon la communauté d'appartenance de 2009 à 2019

Communauté d'appartenance déclarée	2009		2014		2019	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kanak	99 078	40,3	104 958	39,1	111 856	41,2
Européenne	71 721	29,2	73 199	27,2	65 488	24,1
Plusieurs communautés*	20 398	8,3	23 007	8,6	30 758	11,3
Wallisienne, Futunienne	21 262	8,7	21 926	8,2	22 520	8,3
Autre communauté**	18 077	7,4	19 146	7,1	20 486	7,5
Non déclarée	15 044	6,1	26 531	9,9	20 299	7,5
<b>Ensemble</b>	<b>245 580</b>	<b>100,0</b>	<b>268 767</b>	<b>100,0</b>	<b>271 407</b>	<b>100,0</b>

\* : y compris Métais

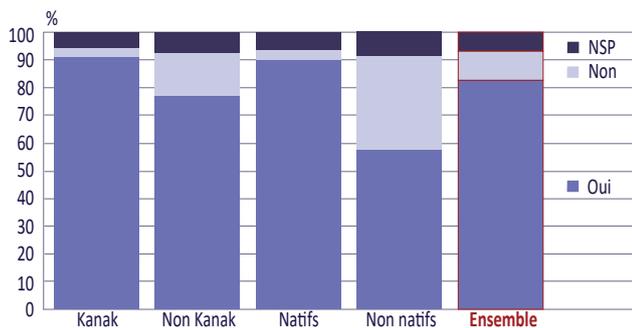
\*\* : Indonésienne, Ni-Vanuatu, Tahitienne, Vietnamienne ou Autre

Sources : Insee-Isee, recensement de la population

Unités : Nbre, %

Plus de 20 000 habitants n'ont pas renseigné de communauté d'appartenance ou ont indiqué Calédonien. 30 800 personnes se déclarent métissées. Le nombre de Métis, stable entre 2009 et 2014, passe de 9 % à 11 % entre 2014 et 2019. Deux tiers des personnes métissées ont indiqué deux communautés, 15 % trois communautés. Parmi les Métis ayant indiqué deux communautés, près de 5 000 ont déclaré être Européen et Kanak, 2 200 être Kanak et Wallisien-Futunien, 1 600 être Kanak et Tahitien, 1 250 être Européen et « Autre » et 1 200 être Européen et Wallisien-Futunien. Ainsi, en 2019, les Kanak et les Kanak métissés représentent 47,2 % de la population au lieu de 43,0 % en 2014, les Européens et les Européens métissés 29,7 % au lieu de 31,0 % et les Wallisiens-Futuniens et les Wallisiens-Futuniens métissés 10,9 % au lieu de 10,0 %.

### Estimez-vous être Calédonien par communauté ?



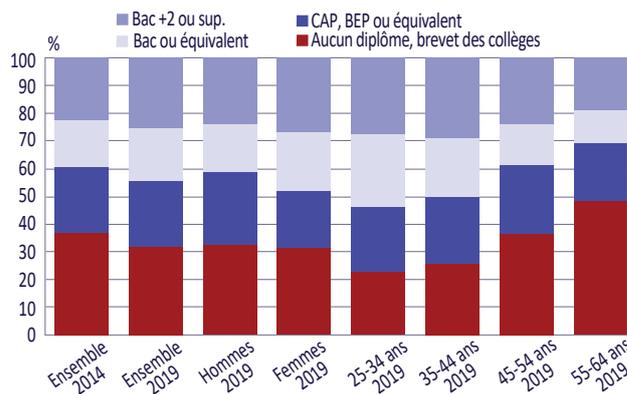
Sources : Insee-Isee, recensements de la population

A la nouvelle question « Estimez-vous être Calédonien ? », 82,6 % des personnes ont répondu « Oui », 10,5 % ont choisi « Non » et 6,9 % ne se sont pas prononcées. Ni le genre ni l'âge n'ont d'incidence sur la question. Les clivages se font en fonction de la communauté ou du lieu de naissance : les Métis et les Wallisiens-Futuniens ont répondu « Oui » à 92 %, les Kanak à 91 % et les Européens à 68 %. Les natifs s'estiment Calédonien à 90 %, les non Kanak à 77 % et les non-natifs à 57,5 %.

### Diplômes : les écarts entre Kanak et non Kanak ne se comblent pas

En 2019, 32 % des 25-64 ans n'ont aucun diplôme ou seulement le brevet des collèges, 24 % possèdent comme plus haut diplôme un CAP ou un BEP, 19 % un baccalauréat (général, technologique ou professionnel) et 25 % sont diplômés de l'enseignement supérieur. Le niveau d'éducation s'élève au fil des générations. En 1989, 58 % des 25-64 ans étaient sans diplôme ; trente ans plus tard, ils sont près de deux fois moins nombreux. En 2019, 28 % des jeunes âgés de 25 à 34 ans ont un diplôme du supérieur contre 19 % des personnes âgées de 55 à 64 ans. Les femmes sont davantage diplômées du supérieur que les hommes (27 % contre 24 %), surtout chez les jeunes (32 % contre 23 %).

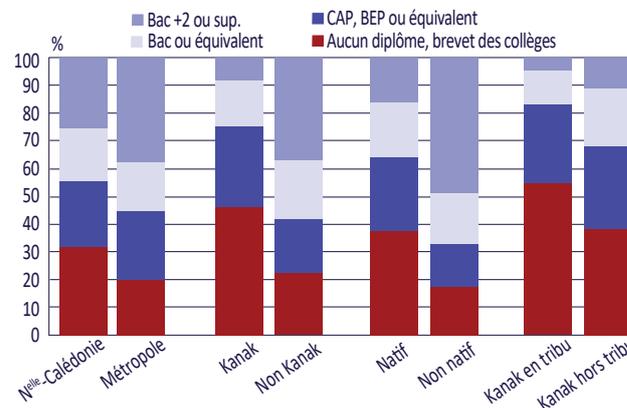
### Diplôme le plus élevé en 2014 et 2019, par genre et groupe d'âge



Sources : Insee-Isee, recensements de la population

L'écart avec la France métropolitaine reste important : 38 % des Métropolitains possèdent un diplôme du supérieur contre 25 % en Nouvelle-Calédonie. La différence est même plus élevée au sein de la jeune génération (48 % contre 28 %). Sur l'archipel, le niveau d'études reste très clivant et l'écart entre communautés ne se résorbe pas. En 2019, 54 % des Européens ont au moins un « bac plus deux », loin devant les Métis (24 %) et très loin devant les Wallisiens-Futuniens (9 %) ou les Kanak (8 %). Un non-natif sur deux est hautement diplômé contre un natif sur six. L'écart s'est un peu élargi en dix ans : 8 % des Kanak sont diplômés du supérieur contre 37 % des non Kanak en 2019, les ratios étaient de 4 % contre 29 % en 2009. Les Kanak vivant en tribu sont nettement moins diplômés que ceux ne résidant pas en zone tribale (5 % contre 11 %).

### Diplôme le plus élevé en 2019 des 25-64 ans par communauté, lieu de vie et lieu de naissance



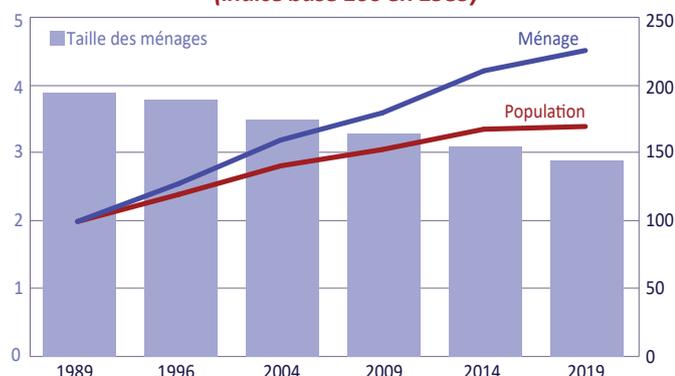
Sources : Insee-Isee, recensement de la population 2019

### Des ménages plus petits et mieux équipés

En 2019, parmi les 109 000 logements, 90 800 sont des résidences principales, 6 400 des résidences secondaires, 900 des logements occasionnels et 9 900 sont vacants. La part des logements vacants a presque doublé en cinq ans, passant de 5,5 % en 2014 à 9,1 % en 2019.

Le nombre de ménages est passé de 85 060 en 2014 à 90 800 en 2019, soit une hausse de 6,8 % alors que la population n'a augmenté durant cette période que de 1,0 %. Conséquence de l'évolution des modes de vie et du vieillissement de la population, la taille des ménages continue de diminuer. En 2019, les ménages (*définitions*) comptent en moyenne 2,9 personnes contre 3,1 en 2014 et 3,9 en 1989.

### Évolution comparée de la population et des ménages (indice base 100 en 1989)



Sources : Insee-Isee, recensements de la population

LECTURE : entre 1989 et 2019, le nombre de ménages augmente de 126 % et la population de 70 %. En 2019, un ménage est composé en moyenne de 2,9 habitants.

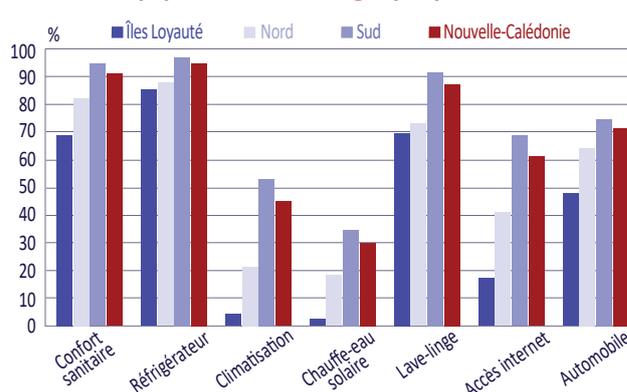
En trente ans, la population a été multipliée par 1,7 et le nombre de foyers par 2,2.

C'est à Nouméa que les ménages sont les plus petits (2,5), devant les communes du Sud rural (2,8), la province Nord (3,2), les communes périphériques de la capitale (3,3) et la province des Îles Loyauté (3,5). En 2019, 8,3 % des foyers sont composés de plus de cinq personnes et 23,1 % des ménages ne sont constitués que par une seule personne. Parmi les 15 ans et plus, une personne sur dix vit seule en Nouvelle-Calédonie, soit deux fois moins qu'en métropole. La part des personnes vivant seule varie selon la communauté : un peu plus de 12 % chez les Européens contre 6 % chez les Kanak et 3 % chez les Wallisiens-Futuniens. Dans la capitale, 3 foyers sur dix sont constitués de personnes isolées. Plus de six ménages calédoniens sur dix regroupent exclusivement des membres d'une même communauté. Dans ces familles, la taille moyenne est de 2,2 chez les Européens, 3,3 chez les Kanak et 3,9 chez les Wallisiens-Futuniens.

Le confort et l'équipement des ménages s'améliorent mais des écarts subsistent entre provinces. En 2019, 91 % des ménages disposent du confort élémentaire (raccordement au réseau général d'électricité, présence d'eau courante, de WC et d'installation sanitaire) contre 89,5 % en 2014. Ce taux n'atteint que 82,2 % en province Nord et 68,9 % aux

Îles Loyauté. Au total, 8 200 ménages et 24 700 personnes n'ont pas accès aux commodités de base. Ces familles habitent essentiellement dans les squats (*définitions*) du Grand Nouméa ou dans les tribus les plus éloignées. Environ 3 800 habitants permanents sont dénombrés dans les squats du Grand Nouméa en 2019, contre 4 200 en 2014 ou 6 000 en 2004. Cette baisse découle principalement du démantèlement du squat Kavatawa dans le centre-ville de Dumbéa. La population est presque exclusivement d'origine océanienne, deux squatteurs sur trois appartenant à la communauté kanak.

### Taux d'équipement des ménages par province en 2019



Sources : Insee-Isee, recensements de la population

Plus de 95 % des ménages sont reliés au réseau principal d'électricité, contre moins de 70 % dans les pays voisins. Près de 2 000 familles, vivant dans des squats ou des zones reculées, ne possèdent qu'un groupe électrogène. Six ménages calédoniens sur dix disposent d'un accès internet à leur domicile (contre 85 % des foyers en métropole) : sept sur dix au Sud, quatre sur dix au Nord et à peine deux sur dix aux Îles Loyauté. Plus de sept ménages sur dix possèdent au moins une automobile ou un deux-roues motorisé (contre 84 % en métropole et moins de 30 % à Fidji ou au Vanuatu). Le taux de motorisation a régressé de 77,5 % en 2014 à 72,1 % en 2019, en lien avec la décroissance du marché du neuf dans l'automobile. Comme en métropole, un tiers des ménages possède au moins deux voitures. Parmi les personnes âgées d'au moins 14 ans, sept sur dix déclarent utiliser le plus souvent comme mode de transport principal la voiture ou une moto, deux sur dix pratiquent la marche ou le vélo et une sur dix emprunte les transports en commun. Cette répartition n'a quasiment pas varié en dix ans. La voiture est le mode principal de déplacement pour près de neuf Européens sur dix, les trois quarts des Métis ou des Wallisiens-Futuniens et la moitié des Kanak.

### Sources

Le recensement de la population en Nouvelle-Calédonie s'est déroulé du 10 septembre au 7 octobre 2019. Il a lieu tous les cinq ans et concerne toutes les personnes présentes pour au moins 12 mois sur l'ensemble du territoire français et vivant habituellement en Nouvelle-Calédonie. Cette opération permet de décrire les caractéristiques de la population telles que la structure par âge, le niveau de diplôme, la situation d'activité, la communauté d'appartenance, les migrations résidentielles, l'appartenance à une tribu, les conditions de logement et la taille moyenne des familles. Ces sujets donneront lieu à des analyses plus détaillées ultérieurement.

### Définitions

Le *solde naturel* est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le *solde migratoire apparent* approche la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire et le nombre de personnes sorties au cours d'une période. Il est calculé par différence entre la croissance de la population et le solde naturel entre deux recensements.

L'*indicateur conjoncturel de fécondité* mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Un *ménage*, au sens statistique, est défini comme l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage peut ne comprendre qu'une seule personne.

La *transition démographique* désigne le passage d'un régime démographique traditionnel, où la fécondité et la mortalité sont élevées, à un régime où elles sont beaucoup plus faibles.

Le terme « *squat* » désigne un habitat précaire et spontané situé sur un terrain privé ou public et pour lequel les occupants sont sans droit ni titre.

### Bibliographie

Broustet D., Rivoilan P. « Recensement de la population 2014 », Insee Première n° 1572, Novembre 2015.

Rivoilan P., Broustet D. « Recensement de la population 2009 », Insee Première n° 1338, Février 2011.

Retrouvez tous les résultats détaillés du recensement de la population de 2019 sur [www.isee.nc](http://www.isee.nc)

Synthèse n° 45

Edition Octobre 2020

Directeur de la publication : O. Fagnot

Conception graphique et réalisation : C. Aluze, M. Guiseppi